



Bulletin des retraités

*Garder l'information des retraités sur la bonne voie
Volume 26 • Numéro 1 • Printemps 2022*

DANS CE BULLETIN

- 1 Message du président
- 2 Message du président (suite)
Équipe de rédaction du bulletin
Bureau exécutif du Conseil national
Sites Web et pages Facebook
Portail Web des retraités
- 3 Questions de soins de santé – Les services de soins de santé au Canada répondront-ils à vos besoins futurs?
- 4 Message « d'hiver » du trésorier national et président du comité d'adhésion
- 5 Les conseils communautaires du CN augmentent l'incidence des investissements locaux
- 6 Cheminots dans la collectivité
- 7 Cheminots dans la collectivité (suite)
- 8 En hommage à nos centenaires
- 9 En hommage à nos centenaires (suite)
Carte de chemin de fer d'époque – Î.-P.-É.
Bourse d'études du Conseil provincial de l'Ontario de l'ARCNCN
- 10 Soirée d'appréciation des bénévoles retraités du CN
- 11 En hommage au personnel de manœuvre du CN
- 12 Formulaire de demande d'adhésion

IMPORTANT

Lorsqu'un bénéficiaire de rente ou un conjoint survivant change d'adresse ou décède, l'Administration des régimes de retraite et des avantages sociaux du CN doit en être avisée immédiatement au 1 800 361-0739 afin de pouvoir tenir à jour une base de données exacte.

La Compagnie (CN) a conclu une entente avec l'Association des retraités du CN (l'Association) afin que les adresses postales soient fournies régulièrement. Par conséquent, les membres du personnel retraité ou les conjoints survivants n'ont pas besoin d'appeler le Conseil national.

Date limite pour collaborer au prochain bulletin : Les articles pour le numéro d'été doivent être soumis d'ici le 30 juin 2022.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Qu'est-ce qu'une assemblée annuelle des directeurs (AAD)? Qui y participe? Pourquoi? Qu'est-ce qu'on y fait?

Dans le présent article, je réponds à ces questions. Si mes réponses soulèvent d'autres questions, n'hésitez pas à m'en faire part, et je clarifierai la situation.

Notre Association des retraités du CN tient une AAD depuis sa création. Les personnes qui y participent sont des bénévoles qui ont œuvré durant toute l'année au sein de différents comités ou sous-comités afin de soutenir divers programmes et initiatives. L'AAD est la réunion la plus importante de l'année pour notre association. D'une durée de deux jours, elle a habituellement lieu à Montréal après la réunion de novembre du Comité de retraite. Tenir l'AAD à ce moment-là permet des économies de temps et d'argent parce que bien des représentants nationaux qui y participent assistent aussi à la réunion du Comité de retraite tenue à Montréal.

Durant l'AAD, vos représentants élus du Conseil national passent en revue la dernière année et planifient l'orientation de l'ARCNCN pour les prochaines années. Avant la tenue de l'assemblée, chaque personne qui doit y présenter un rapport fait parvenir son document au Secrétaire national, qui l'achemine à tous les participants à l'AAD afin qu'ils puissent en prendre connaissance d'avance. Ainsi, personne n'est obligé de parcourir les rapports durant l'assemblée avant les discussions et le vote. Pour l'AAD de 2021, douze rapports déjà traduits ont été envoyés à l'avance aux participants. Le procès-verbal de l'assemblée compte 30 pages. Il est rédigé à partir de l'enregistrement qui est fait pendant l'assemblée. Vous trouverez un résumé des procès-verbaux des AAD des dernières années, y compris 2021, dans notre site Web à www.cnpensioners.org. Vous y trouverez aussi l'ordre du jour de l'AAD.

Parmi les principaux sujets abordés, mentionnons les finances, les adhésions et l'audit. Les rapports de cette année relatifs à ces sujets ont été regroupés dans une brochure de 45 pages. Les dépenses de l'an dernier et les dépenses prévues au budget pour l'an prochain sont examinées en détail. Le budget définitif fait ensuite l'objet d'un vote avant d'être approuvé. Cette année, nous avons également discuté des plans de relève pour les postes de trésorier et de président du comité d'adhésion. Les deux candidats étaient sur place pour se présenter au Conseil national. Ils sont très compétents tous les deux et travaillent avec Bruce Peacock (actuel trésorier et président du comité d'adhésion) pour permettre une transition sans heurt vers la fin de 2022.

On a discuté des soins de santé, et le président du comité Soins de santé a présenté son rapport rédigé après la tenue de deux réunions annuelles du comité, qui sont distinctes de notre AAD. Le rapport sur les soins de santé est inclus, comme d'habitude, dans le présent bulletin.

Nous collaborons étroitement toute l'année avec la Croix Bleue Medavie afin d'assurer le bon fonctionnement du régime d'assurance-maladie de l'ARCNCN (transactions annuelles d'environ 20 M\$).

Les activités du Comité de retraite, l'état des placements du régime de retraite, la participation à celui-ci et sa santé financière font l'objet d'un rapport et de discussions. On aborde aussi la question de l'interaction du Comité de retraite avec le CN et, en général, des représentants du CN, de Solutions Mieux-être LifeWorks ou de Mercer présentent un exposé devant le Conseil national au sujet de leur responsabilité dans la gestion de notre régime de retraite. La Division des investissements du CN fait un excellent travail en matière de gestion et de croissance de notre caisse de retraite. (Valeur approximative actuelle : 19 G\$)

Suite à la page 2

Le Bulletin des retraités du CN est publié trois fois par an par le Conseil national des associations de retraités du CN inc.

Équipe de rédaction du bulletin -

Rédacteur en chef Ken Roberts
robertsoflondon@icloud.com

Adjointe à la rédaction

Joanne Gaborieau
joannegabor@hotmail.ca

Représentants régionaux

Région de l'Atlantique – Bruce Peacock
Peacock1942@gmail.com

Québec – Rémi La Haye
Remilahaye@videotron.ca

Ontario – Cathy Thomas
cthomas.cnr@gmail.com

Région des Prairies – Tim McCrindle
tc2mccrindle@gmail.com

Région des montagnes – Alex Hui
akwx2011@gmail.com

Conseil national des associations
de retraités du CN Inc.,
septième étage
935, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 2M9

Président national

Reg Hebert
rhebert06@yahoo.ca

Ancien président

Yves Bourdon
yvesgbourdon@aol.com
T : (450) 449-3444

Trésorier national

Bruce Peacock
Peacock1942@gmail.com

Secrétaire administratif

Wayne Greenland
Wsgreenland@nf.sympatico.ca

Pour la liste complète des membres du Conseil national, des comités de direction et des vice-présidents régionaux 2022 :

www.cnpensioners.org/councils.cfm

Site Web national et pages Facebook nationales – Pour de plus amples renseignements ou pour connaître les noms et numéros de téléphone des personnes-ressources, consultez notre site Web national

www.cnpensioners.org/Home.cfm?language=fr

www.facebook.com/cn.pensioners.92

www.facebook.com/cnpa.french.3

Administration des régimes de retraite et des avantages sociaux du CN – 1 800 361-0739

Portail Web des retraités : cnbenefits.hroffice.com

Le portail est désormais accessible à l'adresse

CNBENEFITS.HROFFICE.COM

Vous pourrez ainsi accéder à des renseignements importants sur le Régime de retraite et mettre à jour votre adresse et vos renseignements bancaires.

À votre première visite, vous devrez vous inscrire. Vous pourrez ensuite accéder au portail avec votre matricule du CN (code d'utilisateur) et le mot de passe que vous avez créé. Si vous avez besoin d'aide pour vous inscrire ou pour accéder à votre compte, veuillez composer le numéro sans frais d'aide aux bénéficiaires de rente du CN : 1 800 361-0739.

Le CN s'est engagé à respecter les normes les plus élevées dans tous les aspects de ses activités. Pour s'assurer que les bénéficiaires de rente reçoivent toute l'information possible sur la Compagnie, ses activités, la caisse de retraite et toutes les questions connexes, il finance le présent bulletin. Cependant, son contenu relève entièrement de l'Association des retraités du CN, et le CN n'assume aucune responsabilité à ce chapitre.

MESSAGE DU PRÉSIDENT (SUITE)

La compagnie d'assurance Johnson participe souvent à notre assemblée pour informer brièvement les directeurs des modifications apportées à ses produits et services. Comme vous le savez déjà, Johnson est un partenaire de l'ARCN qui vous offre des produits d'assurance à prix réduit, tout en permettant à l'ARCN de profiter d'un avantage financier annuel qui est expliqué en détail à l'assemblée. La contribution de Johnson à l'ARCN au fil des ans a aidé au financement de notre programme annuel de bourses d'études.

Parmi les autres sujets ayant fait l'objet d'un vote ou de discussions, mentionnons le programme Cheminots du CN dans la collectivité; l'entente de partenariat CN-ARCN; le rapport des agents de liaison auprès des gouvernements; le budget par reconduction des bourses d'études; la qualité et le caractère opportun du bulletin national; l'examen de la constitution et des règlements selon les besoins; le vote sur les résolutions présentées par les conseils régionaux; le vote sur le budget définitif; et l'élection des administrateurs conformément aux exigences de la constitution et selon les besoins.

PRÉSENCES À L'ASSEMBLÉE

Président (présidence de l'assemblée)	(1) *
Ancien président	(1) *
Vice-présidents régionaux	(5)
Directeurs nationaux.....	(8)
Président – comité des soins de santé	(1) *
Trésorier et président – comité d'adhésion	(1) *
Agent de liaison auprès des gouvernements ..	(1) *
Secrétaire national	(1) *
Rédacteur en chef du bulletin.....	(1)
Directeurs nationaux suppléants.....	(6)**
Total	26

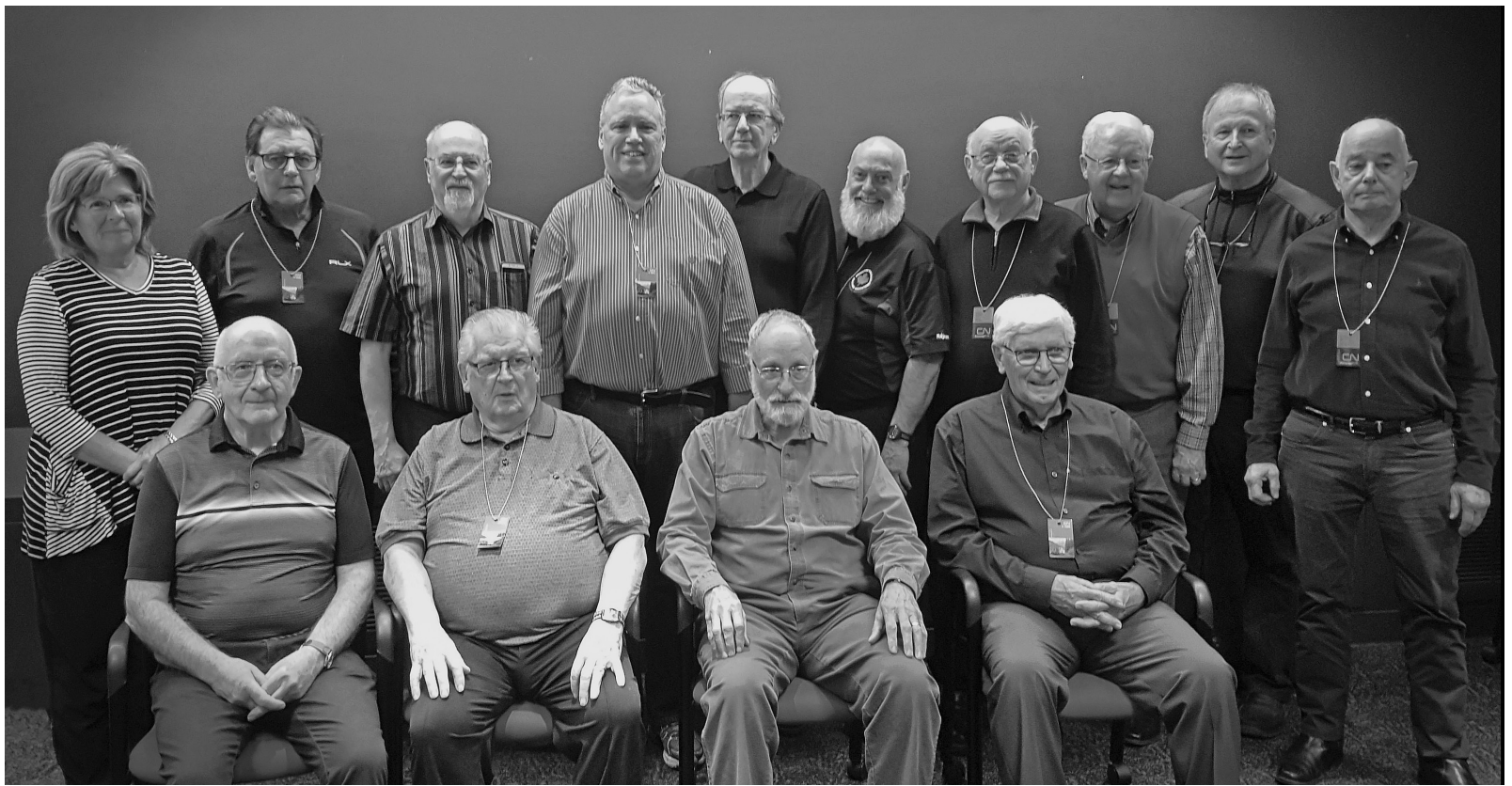
* Indique que la personne titulaire de ce poste est aussi membre de la direction nationale.

** Les suppléants participent à l'assemblée en mode virtuel et ne se déplacent pas pour y assister en personne, sauf à la première assemblée qui suit leur nomination par les régions ou s'ils doivent y remplacer un directeur qui ne peut pas être présent.

Voilà le fondement de notre association. Il s'agit du lien direct avec les conseils locaux et régionaux. Nous sommes toujours à la recherche de personnes compétentes intéressées à apporter leur aide à l'association. La liaison entre le Conseil national et les conseils régionaux et locaux est essentielle à la réussite continue de notre association. Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec moi par courriel à rhebert06@yahoo.ca ou au 506 874-2850.

Reg Hebert

Le 15 avril est la date de début des demandes pour le programme de bourses d'études 2022 de l'ARCN et toutes les informations se trouvent sur notre site Web à cnpensioners.org



DIRECTEURS DE VOTRE ASSOCIATION : Sur la photo : Joanne Gaborieau, Arthur St-Hilaire, Al Vodden, Bruce Anderson, Ken Roberts, Réjean Leprohon, André Desfosses, James Houston, Blake Olson, Earl Garland, Wayne Greenland, Bruce Peacock, Reg Hebert et Yves Bourdon. Absents de la photo : Ron Hewson, Dennis Jensen et Gary Heasman. (Avertissement : photo de l'AAD 2019)

Health Care Committee



Comité de soins de santé

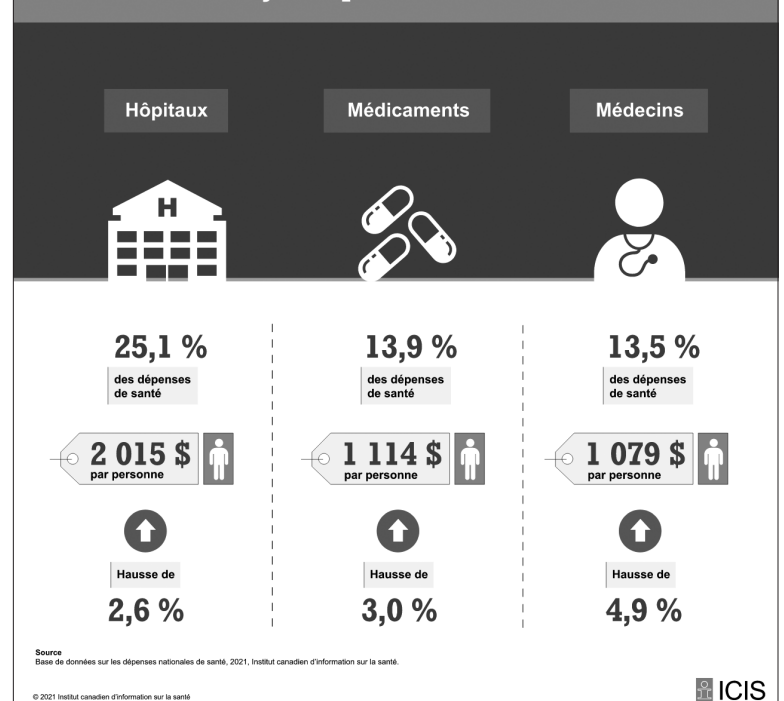
Questions de soins de santé – Les services de soins de santé au Canada répondront-ils à vos besoins futurs?

Nous espérons que ce sera le cas, mais de nombreux sceptiques pensent le contraire. Selon des chiffres récents, environ **33 % de nos impôts actuels** financent les soins de santé et les services et avantages médicaux dont nous profitons à l'échelle provinciale (données de Statistique Canada pour 2019). Ces quatre dernières années seulement, les coûts des soins de santé ont augmenté, passant de 250 G\$ à 308 G\$ par année, soit une hausse de 23 % selon l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

Certaines provinces ont instauré une contribution ou des primes santé, mais au final, nous sommes tous imposés, d'une manière ou d'une autre, pour les services que nous recevons. Les provinces et nos politiciens devront décider comment sera départagé l'argent des contribuables entre les dépenses pour les soins de santé et les dépenses pour les autres besoins.

Quelques statistiques de base : En 2021, la proportion de Canadiens âgés de 65 ans et plus était de 19 %. C'est une hausse de 32 % comparativement à une proportion de 14 % seulement en 2011. Selon les prévisions, cette proportion atteindra 23 % en 2031 (données de Statistique Canada). Le nombre de personnes de plus de 65 ans dépasse maintenant celui des jeunes de moins de 15 ans.

Où va la majeure partie des fonds en 2021?



Graphique gracieuseté de l'ICIS

Suite à la page 6

Message « d'hiver » du trésorier national et président du comité d'adhésion

Vous savez ce qu'est une panne d'inspiration, n'est-ce pas? C'est en plein ce qui m'arrive : assis devant mon clavier, je cherche un sujet original dont je n'aurais pas déjà traité durant mes « deux décennies » de rédaction d'articles pour notre bulletin. Bonté divine, « deux décennies », et les mots ne me viennent toujours pas facilement. Mais où le temps est-il passé? Il me semble qu'hier seulement, je cherchais un « intérêt » quelconque pour occuper mes temps libres. Je n'ai jamais pensé découvrir un intérêt qui deviendrait une passion. Il importe de noter que **l'Association des retraités du CN est une association de bénévoles** qui existe uniquement pour le bien-être des retraités du CN et des conjoints survivants. Comme l'indiquaient des articles précédents, à l'instar de toute organisation, **l'Association des retraités du CN doit faire face à des dépenses d'exploitation inévitables** et, si elle veut exercer ses activités de façon efficace et efficiente, elle doit, en tant qu'organisme à but non lucratif, compter sur les cotisations de ses membres, qui constituent sa seule source de revenus. Sans stabilité financière, nous ne pourrions pas soutenir les niveaux de service que nous offrons aujourd'hui. Nous comptons sur « votre » soutien financier pour continuer d'offrir des activités sociales, des réunions en personne ainsi que des conseils sur les régimes de retraite et les avantages sociaux, les partenariats, les bourses d'études, etc.

Et qu'est-ce que vous pouvez attendre en retour? Je souligne que l'ARCN est le seul organisme qui protège nos intérêts financiers et autres en matière de prestations de retraite et qu'elle organise des activités sociales grâce à 43 conseils locaux maintenus stratégiquement partout au Canada. Vous avez le privilège d'être associés au conseil local de votre choix. Par exemple, vous avez travaillé pendant de nombreuses années aux ateliers de Transcona, au Manitoba, mais vous êtes maintenant à la retraite et avez décidé de retourner vivre à l'Île-du-Prince-Édouard; cependant, vous voulez rester membre du conseil local de Winnipeg. C'est tout à fait faisable! C'est difficile à croire, mais nous sommes maintenant en 2022, et il faudra à nouveau envisager de devenir « membre cotisant ». Chaque année de cotisation s'étend de janvier à décembre. **La cotisation annuelle n'est toujours que de 12 \$.** La collecte de cette cotisation annuelle est chaque année un cauchemar administratif. Pour nous simplifier la vie, nous avons négocié une entente avec le **CN afin qu'il déduise 1 \$ par mois de vos prestations.** Ça facilite les choses pour les retraités de même que pour l'Association. Une fois que vous avez adhéré aux retenues à la source, vous n'avez plus à vous demander si votre cotisation est payée puisque ce programme est permanent et que les prélèvements seront effectués aussi longtemps que vous le voudrez. Vous n'avez pas à refaire la demande chaque année, puisque le processus est automatique. Votre adhésion entrera en vigueur le mois suivant celui où nous recevrons votre demande. **Plus de 99 % des membres cotisants ont choisi de payer leur cotisation annuelle par retenues à la source.** Si vous payez actuellement vos cotisations annuelles par chèque ou en argent comptant dans votre secteur, je vous invite à songer à la possibilité de le faire au moyen de retenues à la source, principalement parce que cela serait dans votre intérêt et dans le nôtre. Grâce aux retenues à la source, la totalité de votre cotisation de 12 \$ est remise directement à votre Association. Si vous payez par chèque, environ 35 % de vos cotisations servent à régler des frais bancaires et administratifs. Je vous invite à y penser sérieusement. **C'est à vous de choisir.**

La **COVID-19** a occasionné des problèmes graves non seulement au Canada, mais dans le monde entier. Les restrictions liées à la pandémie elle-même et celles qui ont été imposées par les gouvernements ont nui de façon importante aux activités de votre association : cependant, nous avons trouvé des façons de fonctionner, surtout par écrit, par téléphone et par Internet, d'ici à ce que ce virus soit vaincu. Nous espérons pouvoir nous rencontrer sous peu sans les restrictions en vigueur à l'heure actuelle. L'avenir ne sera-t-il jamais le même? Très probablement, je suppose, mais avec certaines modifications. Peu de temps après la publication de notre bulletin, nous recevons des questions par téléphone ou par courriel. En voici quelques-unes qui semblent revenir de temps à autre :

Question 1 : Je viens de prendre ma retraite du CN après 35 ans de service. Est-ce que je deviens automatiquement membre de l'Association des retraités du CN? Oui, pas de doute, vous êtes reconnu membre de l'association; toutefois, nous avons deux types de membres : 1) membres cotisants et 2) membres non cotisants. La plupart des organismes communautaires ou sans but lucratif ont le droit d'exiger des frais d'adhésion (de 25 \$ à 100 \$ et plus par année). Comme notre association est démocratique, nous n'obligeons pas les membres à payer une cotisation, même si aucune organisation ne peut fonctionner de façon efficace et efficiente sans faire face à des dépenses d'exploitation, comme cela est indiqué plus haut dans le présent article.

Nous sommes une organisation sans but lucratif soutenue par des bénévoles qui regroupe plus de 32 000 retraités et conjoints survivants. Actuellement, 22 700 de nos membres (71 %) sont cotisants parce qu'ils comprennent la nécessité d'un apport financier.

Question 2 : Comment puis-je devenir « membre cotisant »?

Il y a en fait cinq façons de devenir membre cotisant.

- 1. Vous pouvez remplir le formulaire d'adhésion qui se trouve au verso de chaque numéro du bulletin national; on y indique où faire parvenir le formulaire rempli.
- 2. Vous pouvez visiter notre site Web (www.cnpensioners.org), cliquer sur « Membres », puis remplir le formulaire d'adhésion et l'envoyer électroniquement.
- 3. Les « nouveaux » retraités et les « conjoints survivants » doivent avoir reçu de l'Administration des régimes de retraite et des avantages sociaux du CN de la documentation qui comprend un formulaire d'adhésion; on y indique où faire parvenir le formulaire rempli.
- 4. Nous avons 43 conseils locaux situés stratégiquement partout au Canada. Vous pouvez communiquer avec le président ou la présidente du comité d'adhésion de votre conseil local. Vous trouverez le nom, le numéro de téléphone et l'adresse de courriel des présidents dans notre site Web.
- 5. Vous pouvez téléphoner directement au trésorier national au 1 506 383-9045. Si vous devez laisser un message, assurez-vous de donner votre matricule, votre adresse postale complète et votre numéro de téléphone. On vous rappellera pour confirmer la réception de votre demande d'adhésion.

Question 3 : J'ai informé l'Administration des régimes de retraite et des avantages sociaux du CN de mon changement d'adresse. Dois-je aviser aussi l'Association des retraités du CN? NON. Un appel suffit. Tous les retraités (et conjoints survivants) peuvent composer le numéro sans frais 1 800 361-0739 (Administration des

régimes de retraite et des avantages sociaux du CN) pour signaler ce type de changements. Le CN informe l'Association des retraités du CN de ces changements tous les mois afin que nous puissions aussi modifier nos dossiers.

Question 4 : J'ai informé l'Administration des régimes de retraite et des avantages sociaux du CN de mon changement d'adresse; cependant, le dernier numéro du Bulletin des retraités du CN a été envoyé à mon ancienne adresse postale. Le Bulletin des retraités du CN est posté trois fois par année par une agence d'envoi choisie par le CN; cette agence utilise la liste de distribution du CN pour l'envoi de notre publication. Afin d'accélérer l'envoi du bulletin, il est possible que la liste des adresses postales soit fournie à l'agence avant la date limite de l'envoi des bulletins; il est donc possible que l'agence n'ait pas eu votre nouvelle adresse à temps pour la distribution de ce numéro. Cela ne se produira vraisemblablement qu'une seule fois, et les prochains numéros devraient être livrés à votre nouvelle adresse. Il est essentiel, bien entendu, que vous composiez le numéro sans frais 1 800 361-0739 dès que possible pour signaler les changements d'adresse, de numéro de téléphone ou autres.

Question 5 : Je ne reçois pas de correspondance, de document

ou de calendrier, mais certains de mes collègues retraités du CN en reçoivent. Pourquoi? Comme je l'ai déjà mentionné, il y a deux types de membres (cotisants et non-cotisants). Les membres qui paient une cotisation à notre association peuvent s'attendre à obtenir des avantages « tangibles », notamment :

- L'admissibilité à notre programme de bourses d'études (dont le financement provient du paiement des cotisations).
- Des réductions spéciales que notre association négocie pour les membres.
- Des calendriers et d'autres avantages.

Quelque 250 retraités et conjoints survivants ont signé un **formulaire de non-divulgence** demandant au CN de ne pas transmettre leurs coordonnées à l'Association des retraités du CN. S'agissait-il vraiment d'une demande bien fondée ou découlait-elle d'un malentendu?

Si la question 5 vous interpelle et que vous désirez corriger la situation, reportez-vous à la question 2.

Prenez soin de vous et soyez prudents.

Bruce Peacock

Trésorier national et président du comité d'adhésion

Les conseils communautaires du CN augmentent l'incidence des investissements locaux

Les bonnes relations avec la collectivité sont essentielles à l'exploitation du chemin de fer transcontinental du CN. Le CN s'efforce d'être un bon voisin, non seulement en s'engageant à l'égard de la sécurité et de la durabilité environnementale, mais aussi en faisant des collectivités canadiennes des endroits sécuritaires où il fait bon vivre, travailler et se divertir.

Le CN a mis en place des conseils communautaires dirigés par des bénévoles dans des endroits clés de son réseau, dont la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse. Des plans sont en cours pour établir des conseils dans d'autres régions du Canada et des États-Unis. Les conseils aident à guider les décisions relatives au Fonds CN pour des collectivités plus fortes et à renforcer les partenariats communautaires en confiant les décisions de financement aux dirigeants et aux chefs d'entreprise locaux, qui connaissent le mieux leurs collectivités. Ceux-ci aident le CN à se tenir informé des enjeux régionaux et font en sorte que le CN participe à des partenariats communautaires significatifs qui procurent des avantages tangibles et sont axés sur les besoins locaux. La priorité des conseils communautaires est d'appuyer les organismes communautaires locaux qui présentent des demandes de financement pour de petits montants dans des endroits où résident des membres du personnel actif et retraité du CN. Les retraités sont aussi représentés au sein de ces conseils.

Les conseils communautaires du CN se réunissent une fois par trimestre pour examiner les demandes de financement provenant d'une grande variété d'organismes locaux à but non lucratif de partout au Canada. Ils évaluent les effets d'un financement du CN sur la collectivité visée, vérifient le respect des lignes directrices et font des recommandations de financement au CN. Ces deux dernières années, quelque 100 organismes ont reçu plus de 1,45 M\$ en financement de la part du CN par l'entremise des conseils communautaires.

L'organisme de bienfaisance de votre choix ou un autre groupe de votre collectivité pourrait avoir le droit de présenter une demande de financement pour un projet ou une activité communautaire méritoire. Vous trouverez des renseignements sur le Fonds CN pour des collectivités plus fortes dans le site Web du CN; pour voir comment présenter une demande de financement, allez à Engagement responsable, puis cliquez sur Collectivité.

Le CN redonne à la collectivité de nombreuses autres façons qui pourraient intéresser les retraités. Le programme Cheminots du CN dans la collectivité reconnaît le travail bénévole des membres du personnel actif et retraité du CN et des membres de leurs familles en versant des dons aux organismes auxquels ils donnent du temps. De plus, la Caisse de bienfaisance des employés et retraités du CN gère les dons du personnel actif et retraité et organise des activités de collecte de fonds et des campagnes annuelles destinées à appuyer divers organismes caritatifs canadiens.

Ne manquez pas la publication de l'édition de 2022 de notre brochure Le CN dans votre collectivité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes, allez à :

Fonds CN pour des collectivités plus fortes :

<https://www.cn.ca/fr/engagement-responsable/collectivites/>

Conseils communautaires du CN :

<https://www.cn.ca/fr/engagement-responsable/collectivites/conseils-communautaires-du-cn/>

Cheminots du CN dans la collectivité :

<https://www.cn.ca/fr/engagement-responsable/collectivites/les-cheminots-cn-collectivite/>

Caisse de bienfaisance des employés et retraités du CN :

<https://www.cn.ca/fr/engagement-responsable/collectivites/caisse-de-bienfaisance-du-cn/>

Aider les aînés à demeurer actifs dans sa collectivité

Lorraine Hamel a pris sa retraite du CN en 2013 après 25 années de service. Elle a travaillé comme commis à la répartition des wagons au siège social de la Compagnie à Montréal. En 2017, Lorraine s'est impliquée dans le Centre de bénévolat de sa collectivité d'Acton Vale, petite ville située à environ une heure à l'est de Montréal. « J'aime rester active en aidant les autres », dit Lorraine.

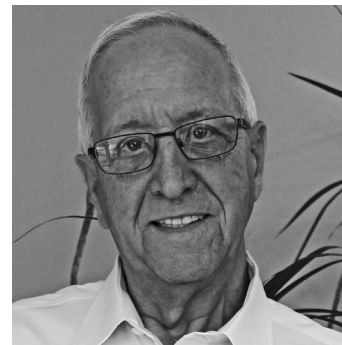


Deux fois par semaine, Lorraine y distribue, dans le cadre de la popote roulante, des repas aux personnes âgées ou handicapées qui ont demandé le service. « Pour beaucoup de ces gens, nous sommes le seul contact extérieur qu'ils peuvent avoir pendant la semaine, explique-t-elle. La pandémie n'a fait qu'aggraver la situation. Nous essayons donc de nous renseigner sur leur état de santé général et leur moral en même temps. » Lorraine dirige également deux séances par semaine de Vie active, un programme d'exercices pour les personnes âgées de 60 à 90 ans et plus. La recherche a démontré que le maintien d'un mode de vie actif, même à un âge avancé, aide à limiter l'atrophie musculaire, améliore l'amplitude des mouvements, prévient les chutes et soulage la douleur. « Certains de mes clients ont subi un accident vasculaire cérébral ou des blessures. D'autres veulent simplement s'amuser et rencontrer des amis », raconte Lorraine.

En outre, elle assure le transport vers des rendez-vous médicaux au besoin et aide à organiser des sorties, comme une récente excursion en train dans les Cantons de l'Est. « Il est important pour les aînés de sortir et de rencontrer d'autres personnes », conclut-elle.

Apporter tout son soutien à sa collectivité

Gilles Larche a pris sa retraite du CN en 1996 après 25 années de service, période durant laquelle il a occupé des postes syndiqués au sein du service des Ressources humaines au siège social de l'entreprise à Montréal. Gilles aime rester actif en aidant les autres. « Cela me rend heureux et me tient occupé », dit-il.



Après avoir pris sa retraite, Gilles a travaillé pour un parti politique fédéral pendant huit ans. En février 2000, il a commencé à faire du bénévolat à La Mosaïque, qui offre depuis près de 40 ans des services d'aide communautaire à la population de Longueuil, sur la Rive-Sud de Montréal. La mission de cet organisme est d'améliorer l'autonomie et l'intégration sociale des résidents défavorisés. Depuis plus de 16 ans, Gilles travaille en moyenne plus de 120 heures chaque année en tant que bénévole à La Mosaïque, où il contribue à un vaste éventail de services. Avant la pandémie, la chorale de La Mosaïque offrait des représentations dans les maisons de soins de longue durée et les maisons de retraite. Gilles est l'un des 45 chanteurs de cette chorale en plus d'être un membre de longue date de la chorale de sa paroisse. « Maintenant que les choses s'ouvrent à nouveau, nous espérons reprendre les représentations avant la fin de l'année », ajoute-t-il.

Gilles fournit également des services de transport aux personnes âgées et socialement isolées de sa collectivité, en les amenant aux centres de vaccination et aux cliniques médicales pour des tests. C'est pour lui une façon de contribuer à la lutte contre la COVID-19. De plus, Gilles aide les personnes âgées à magasiner ou à faire leurs courses, en achetant des fournitures comme des masques, et en récupérant de la nourriture chaque semaine.

« Dans le contexte actuel de la pandémie, il est plus difficile pour les gens de sortir et de faire du bénévolat, alors que le nombre de personnes dans le besoin explose, explique-t-il. C'est pourquoi il est très important pour moi de soutenir La Mosaïque. »

Suite de la page 3

En vieillissant, nous utilisons habituellement davantage les services de soins de santé de notre pays et, par conséquent, les coûts des services de santé continueront probablement de monter. Il est intéressant de noter que les retraités paient en général moins d'impôts en moyenne que les Canadiens plus jeunes qui travaillent. Nous bénéficions aussi d'allocations de vieillesse (RPC, SV, partage de la rente, etc.), alors vieillir comporte des avantages, mais entraîne des coûts.

Et l'**Association des retraités du CN** voit déjà l'effet qu'a sur elle le vieillissement de la population canadienne. À la fin des années 1980 et 1990, le CN n'embauchait pas autant. À l'heure actuelle, les personnes embauchées sont parfois un peu plus âgées que celles embauchées dans les années 1960 et 1970. Au fil du temps, le nombre de nos membres retraités a **diminué de 28 %**, passant de **45 000** en 2000 à **32 000** en 2020. Durant cette période, la moyenne d'âge de nos retraités est passée de **74,3 ans à 76,3 ans**. Il est probable que ces tendances se maintiendront, avec moins de membres du personnel actif qui

participent à notre Régime de retraite et des départs à la retraite plus tardifs dans certains cas.

Notre **Régime d'assurance-maladie des retraités du CN** devra aussi s'adapter à une population plus âgée qui prendra plus de médicaments et aura des besoins différents, mais croissants, ce qui fera augmenter les coûts. Cela exigera une réflexion à long terme et une planification progressive. Le soutien que votre province accorde à ses aînés a une grande incidence sur ce qu'il vous en coûte pour notre Régime d'assurance-maladie.

De quels avantages devriez-vous être au courant? Nous devrions tous tirer parti des avantages gouvernementaux qui sont offerts aux aînés partout au Canada. Nous avons dressé une liste des bénéficiaires et programmes provinciaux auxquels vous pourriez avoir droit.

Il vous suffit de visiter le **site Web national de l'ARCN** à **cnpensioners.org**; sous l'onglet Soins de santé, ALLEZ À DOCUMENTS, puis cliquez sur **Quelques bénéficiaires et programmes provinciaux pour aînés**.

Amélioration continue

Vous avez sans doute entendu cette expression à l'occasion durant votre carrière au CN. Elle représentait l'objectif d'obtenir de meilleurs résultats chaque fois qu'on réalisait quelque chose ou qu'on tentait de le faire, en comparant une semaine à une autre, un mois à un autre ou une année à une autre. L'amélioration constante était un élément essentiel à notre réussite dans tout ce que nous entreprenions. À ce temps-ci, l'an dernier, j'annonçais les résultats de 2020 du programme Cheminots du CN dans la collectivité, tout en reconnaissant que 2020 avait été particulièrement difficile; je formulais aussi le désir qu'il y ait des signes d'amélioration en 2021. En effet, j'espérais un assouplissement des restrictions, le retour d'occasions de bénévolat plus normales pour nous et la poursuite de la croissance de ce programme.

Eh bien, même si l'année 2021 n'a pas apporté toutes les améliorations que nous espérions, les chiffres

Total des retraités bénévoles

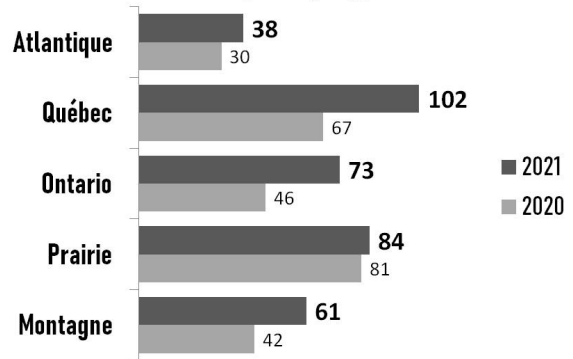
2020	2021	Changer
266	358	35%

présentés ici indiquent que vous avez, en tant que groupe, trouvé des façons de consacrer des heures de bénévolat à tout un éventail d'organismes de bienfaisance.

Les totaux de l'an dernier ont été dépassés par des marges importantes non seulement sur le plan du nombre de bénévoles participants, mais aussi sur le plan des heures et des dons versés aux organismes caritatifs de votre choix. Toutes les personnes qui ont participé à ce programme devraient être très fières d'avoir ainsi permis aux œuvres de bienfaisance de leur choix de recevoir ces dons. Je sais que ces organismes sont extrêmement reconnaissants des fonds supplémentaires qu'ils ont reçus.

À noter que l'an dernier, 255 membres cotisants de l'ARCN étaient inscrits au programme, et que ce nombre a augmenté, pour atteindre 330 cette année. Les membres n'ont qu'à payer leur cotisation de 12 \$ par année pour que les organismes caritatifs de leur choix reçoivent un don supplémentaire de 100 \$ de la part du CN, ce qui a fait augmenter le total de 33 000 \$. Si vous désirez donner du temps bénévolement à ces organismes de bienfaisance et que vous n'êtes pas membre cotisant actuellement, vous trouverez là une raison de plus d'adhérer à l'Association des retraités du CN et, ce faisant, de permettre à votre organisme de recevoir un don supplémentaire. Je profite de cette occasion pour formuler des commentaires sur les profils que nous publions dans chaque numéro de notre bulletin national. Il s'agit d'histoires qu'on m'envoie dans lesquelles sont

Bénévoles retraités par région/province

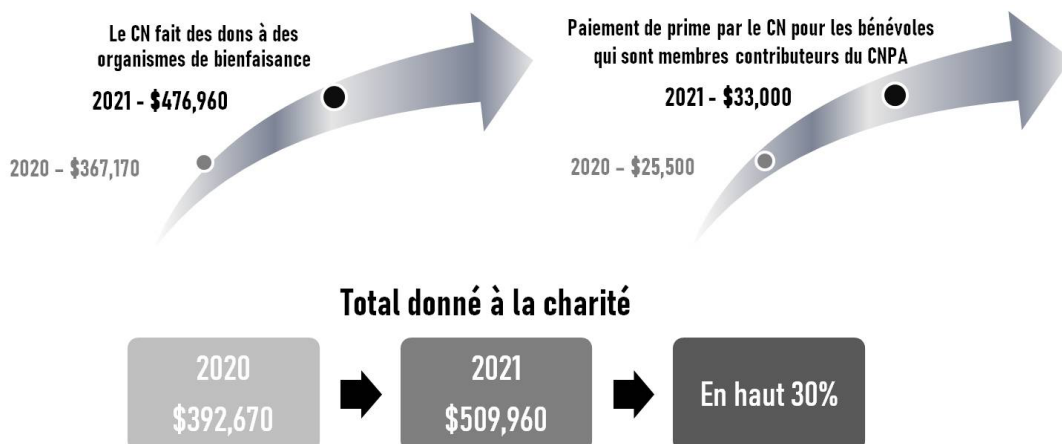


décrites les activités bénévoles de certains retraités du CN auprès d'organismes caritatifs dans le cadre du programme Cheminots du CN dans la collectivité. À la fin de l'année, nous avons tendance à mettre l'accent sur le total des dons versés par le CN au nom des participants, et c'est bien une réalisation valable. Cependant, dans chaque numéro, nous soulignons le travail bénévole de quelques retraités et leur motivation à s'impliquer auprès d'un organisme de bienfaisance, et nous mettons davantage l'accent sur leur désir de soutenir l'organisme et les personnes qu'ils aident plutôt que de nous concentrer sur les dons en argent que leur bénévolat génère. Selon moi, c'est ça la vraie réalisation du programme Cheminots du CN dans la collectivité.

Un groupe de membres du personnel retraité du CN qui participe activement à améliorer quelque peu la vie d'autres personnes par leur bénévolat. Aucun projet de bénévolat n'est trop petit pour mériter d'être reconnu. Si vous avez une histoire à raconter au sujet de vos efforts de bénévolat et un peu de contexte sur l'organisme de bienfaisance auprès duquel vous vous dévouez, veuillez me faire parvenir tout ça à btanderson54@hotmail.com, et nous aiderons à rédiger un article et à le faire publier dans le bulletin dès que l'espace le permettra. Ces histoires sont toutes de bonnes nouvelles, et nous devrions tous, que ce soit individuellement ou en tant que groupe de retraités du CN, être très fiers de l'excellent travail qui est fait dans le cadre de ce programme.

Au risque de me répéter, nous espérons que 2022 fournira encore plus d'occasions de bénévolat et que l'année prochaine, à ce temps-ci, nous pourrions de nouveau annoncer une amélioration continue sur le plan des chiffres, nous aurons publié de nouveaux profils intéressants et que nous pourrions vous inciter à vous inscrire au programme et à nous envoyer vous aussi votre profil.

Bruce Anderson





En hommage à nos centenaires

Le CN et les associations de retraités du CN ont toujours témoigné du respect aux retraités, surtout à ceux qui atteignent l'âge vénérable de 100 ans. En hommage à ces centenaires, une plaque spéciale, conçue et approuvée par le Comité de retraite du CN, est présentée à ce groupe particulier de retraités et de conjoints survivants pour souligner cette étape mémorable. Le nom et la date de naissance de la personne sont gravés sur la plaque. Nous publions les noms, les dates, et lorsque c'est possible, des photos de la remise de la plaque dans notre bulletin national, qui est publié et distribué à tous les retraités trois fois par année.



1. Mme Béatrice Granger-Payant 11 août 2021, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec. Veuve de Normand Payant (1923-1979) qui était directeur du Centre de wagons complets, Saint-Lambert, Québec.



2. Mme Anne Duxbury 29 novembre 2021, Winnipeg, Manitoba. Après avoir débuté sa carrière à Toronto en mai 1947, elle a pris sa retraite en juillet 1984. Elle a vécu la plupart du temps à Winnipeg. Son mari Bill Duxbury est décédé en janvier 2016.



3. Mme Doris Amanovich (Fenton) 10 novembre 2021, Burnaby, Colombie-Britannique. Veuve de James Cameron Fenton, service de tôlerie aux ateliers de Transcona, de 1941 à 1979. La plaque du CN lui a été remise par son fils Craig Fenton. Des membres de la famille étaient présents, dont quatre petits-enfants et un arrière-petit-enfant.



4. Mme Emilia Kuchma 5 novembre 2021, Rainy River, Ontario. La plaque a été remise par sa fille Elsie Rosler de Winnipeg, Manitoba, qui a exprimé son bonheur et sa surprise de recevoir la plaque commémorative et la lettre du CN.



5. Mme Florence Mair 3 janvier 2022, Sarnia, Ontario. Veuve de feu Douglas Knox Mair, mécanicien de locomotive, qui a travaillé entre Sarnia et Toronto, et plus tard à Via Rail. Le cadeau et la lettre lui ont été remis par son fils David Mair.

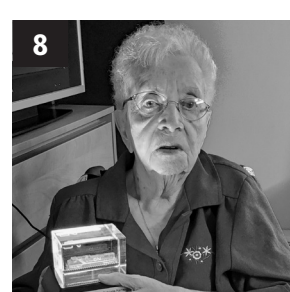


6. Mme Florence Mary Waldron 27 novembre 2021, Pointe-Claire, Québec. Veuve de feu Harold Waldron. Le cadeau et la lettre lui ont été remis par sa fille Carolyn Waldron Crotogino.

7. Mme Freda Esther Kimpton 14 novembre 2021, Saskatoon, Saskatchewan. Son défunt époux Bruce Kimpton était mécanicien de locomotive à Saskatoon. La plaque repose sur la table à la gauche de Mme Kimpton.



8. Mme Gabrielle Ramsay 31 octobre 2021, Québec, Québec. Mme Ramsay a travaillé durant 35 ans au bureau de la comptabilité à l'édifice administratif du CN à Québec. Une plaque commémorative lui a été remise par son neveu Georges Lagacé.



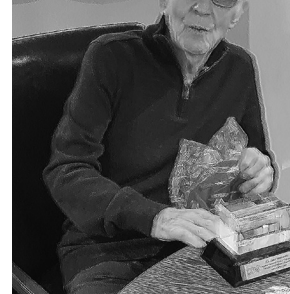
9. M. Gerardo Falconi 25 octobre 2021, Stouffville, Ontario. La plaque lui a été remise par Matthew Ho, travailleur des services sociaux, Parkview Services for Seniors. « M. Falconi est très reconnaissant de la lettre et du cadeau et remercie chaleureusement l'ARC. »



10. Mme Irène Thibault 19 septembre 2021, Montréal, Québec. La plaque commémorative du CN lui a été remise par sa fille Louise, avec qui elle a vécu pendant sept ans. Le défunt mari d'Irène, Raoul Thibault, était chef de gare à Matapédia en Gaspésie. Il a travaillé au CN durant 35 ans.



11. M. Jack Hopkinson 23 janvier 2022, Kelowna, Colombie-Britannique. Jack a entrepris sa carrière à Winnipeg comme apprenti électricien en 1941. Au début de la Seconde Guerre mondiale, il s'est enrôlé dans les forces armées. Après la guerre, il est revenu au CNR et a poursuivi son apprentissage. Jack a finalement été muté à Montréal et a travaillé comme machiniste jusqu'à sa retraite en 1977. Une célébration a eu lieu à Kelowna le 23 janvier 2022.



12. Mme Jeanne-D'Arc Demers
20 décembre 2021, Lévis, Québec.
Veuve de feu Georges-Henri Demers qui a été mécanicien de manœuvre durant 40 ans au CN. Sa fille Sylvie lui a remis la plaque souvenir et un bouquet de fleurs.



13. M. Kassam Omar Aoughoushe 5 décembre 2021, Edmonton, Alberta. Il a travaillé à Calder et à la tour du CN au centre-ville. Peut-être vous souvenez-vous d'Omar et de sa grande fierté au travail pendant plus de 31 ans. Lors de la célébration, il était entouré de membres de sa famille. Al Vodden, président, et Chris Randall, trésorier, représentaient l'ARCN d'Edmonton (Railvets).



14. M. Laurent Arsenault
25 décembre 2021, LaPlante, Nouveau-Brunswick.



15. Mme Lila Bennett
23 septembre 2021, Perth, Ontario. Veuve de feu Vernon L. Bennett qui était serre-frein à Niagara Falls, Ontario, et qui a pris sa retraite le 28 février 1986. La remise du prix des centenaires a été organisée par le Conseil d'Ottawa de l'ARCN.



16. Mme Lucienne Barrette
14 janvier 2022, chemin Saint-Louis, Québec, Québec. Son défunt mari Jean G. Gibeault a travaillé durant 42 ans aux Messageries CN. Sa fille Monique lui a remis le prix et la lettre des centenaires.



17. Mme Noëlla Péloquin
25 décembre 2021, Charny, Québec. Le directeur de la résidence Petit Domicile de Charny a remis la plaque commémorative du CN à Mme Péloquin. Son défunt mari Charles Péloquin était chef de train.



18. Mme Ruth Gazely
30 novembre 2021, Belleville, Ontario. Son défunt mari était wagonnier à Belleville, Ontario. La famille est très reconnaissante de la réception d'un cadeau aussi unique.



Carte de chemin de fer d'époque – Î.-P.-É.

Le 12 septembre 2021, une carte de chemin de fer d'époque, offerte en 1875 à l'honorable premier ministre Lemuel Owen, et des documents d'expédition du Chemin de fer de l'Île-du-Prince-Édouard ont été remis au Elmira Railway Museum. La présentation a été faite, au nom de l'Association des retraités du CN de l'Île-du-Prince-Édouard, par John Stewart, président par intérim, et Myron Matheson, ancien président. Wendy Robertson-Nolan, directrice adjointe du musée a accepté le don et exprimé sa gratitude. Préserver le patrimoine ferroviaire est une passion que partagent John et Myron.



Photo de gauche à droite : Myron Matheson, Wendy Robertson-Nolan et John Stewart

NOUVELLES DE DERNIÈRE HEURE!

BOURSE D'ÉTUDES DU CONSEIL PROVINCIAL DE L'ONTARIO DE L'ARCN

L'Association des retraités du CN de l'Ontario a le plaisir de commanditer une bourse d'études qui vise à aider financièrement les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de membres cotisants de l'ARCN associés au Conseil provincial de l'Ontario à poursuivre leurs études et leur développement professionnel. Une bourse d'études de 1 500 \$ sera octroyée chaque année. Veuillez consulter le site Web à l'adresse cnpensioners.org – pour en savoir plus sur les bourses d'études de l'ARCN de l'Ontario.

Les demandes devront être envoyées PAR COURRIEL entre le 15 avril et le 15 août 2022.

Les choix sont nombreux puisqu'il existe 144 métiers spécialisés en Ontario.

Soirée d'appréciation des bénévoles retraités du CN



Rangée avant, de gauche à droite : Wayne et Jeannine Greenland, June King, Pauline Murrin, Lorna Clarke, Jennifer Hill, (Annette Hurley et Sherry Welsh – membres du personnel du Railway Coastal Museum) et Bill Penney. Rangée arrière, de gauche à droite : Art King, J.P. Coady, Robert Hunt, Graham Hill et Gilber Lakley. Absent : Trudy Rendell.

Le 20 octobre, le Conseil A-9 a tenu un dîner-réception pour ses bénévoles à son espace club situé au Centre communautaire Mews à St. John's. Nos retraités du CN ont fait du bénévolat pendant 70 jours sur 72 au Railway Coastal Museum situé dans l'ancienne gare ferroviaire du CN au centre-ville de St. John's. Le président Graham Hill a coordonné les horaires des bénévoles. Nos efforts ont permis de réunir des fonds dans le cadre du programme Cheminots du CN dans la collectivité, et nous en avons fait don au musée.



CAISSE DE BIENFAISANCE
DES EMPLOYÉS ET RETRAITÉS DU CN



CN EMPLOYEES' AND PENSIONERS'
COMMUNITY FUND

Il n'est pas trop tard pour donner!

Choisissez la cause qui vous tient à cœur

parmi **plus de 500 organismes**, ou ajoutez celui de votre choix*:

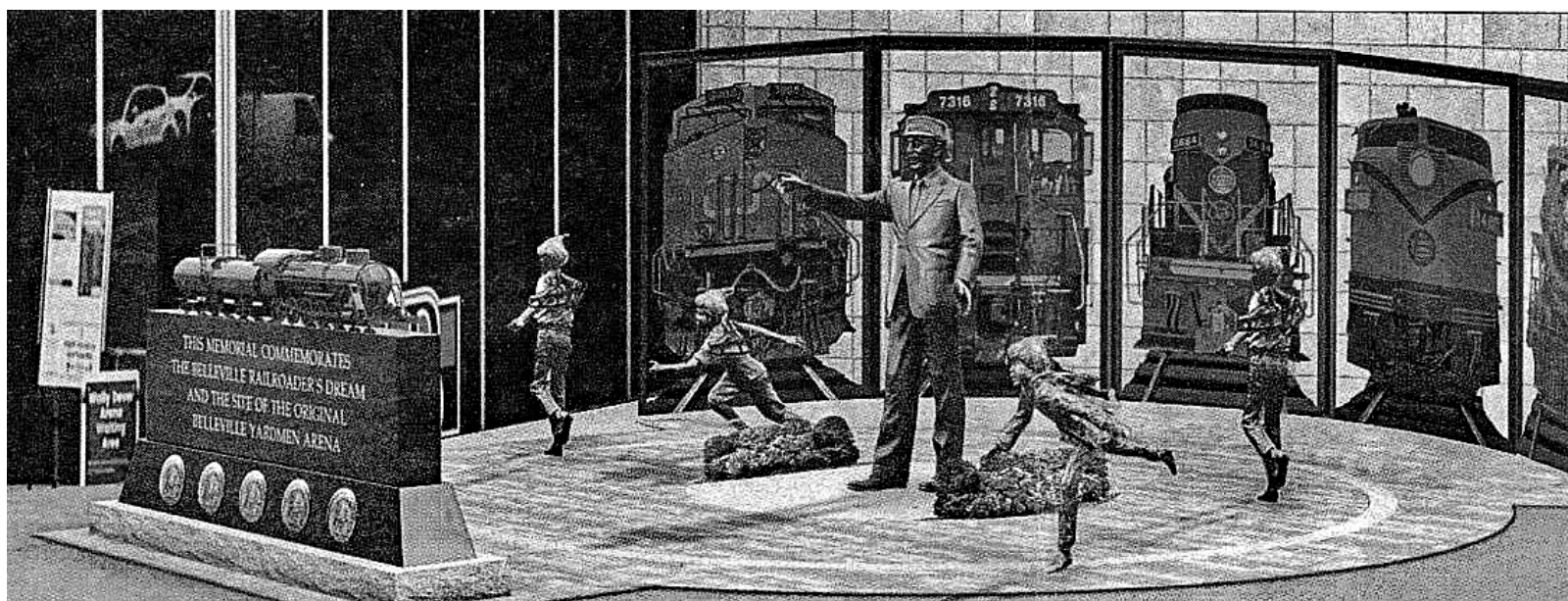
www.caissedebienfaisancecn.com

1-877-552-7555

Aidez-nous à créer un futur meilleur

*Chaque organisme doit recevoir un minimum de 300 \$ par année pour être éligible.

EN HOMMAGE AU PERSONNEL DE MANŒUVRE DU CN



LES CHEMINOTS PROPOSENT MAINTENANT D'ÉRIGER UN MONUMENT À L'EXTÉRIEUR DE CE QUI ÉTAIT AUTREFOIS LE « YARDMEN ARENA » AFIN QUE LEUR CONTRIBUTION SOIT RECONNUE PENDANT DES ANNÉES ENCORE.

Belleville a toujours cultivé la passion du hockey. À partir de 1929, le Memorial Arena au centre-ville était la place pour jouer au hockey ou assister à une partie. Dans les années 1970, un groupe de cheminots formé d'agents de manœuvre de Belleville a recueilli et contribué plus de 3 M\$ en vue de la construction de l'ultramoderne Quinte Sports Centre, qui a été inauguré en 1978. L'installation était dotée d'une surface glacée de dimension olympique, qui était la plus grande patinoire de la Ligue de hockey de l'Ontario. Dans les années 1990, on l'a nommée Yardmen Arena pour reconnaître la contribution de ces cheminots à leur collectivité. Une affiche portant le nom Yardmen Arena a été installée du côté ouest de l'édifice. Au fil du temps, l'installation dans laquelle se trouvait le Yardmen Arena s'est fait connaître comme étant le Quinte Sports & Wellness Centre. En 2017, les Sénateurs d'Ottawa ont installé leur filiale de la Ligue américaine de hockey au Yardmen Arena pour la saison 2017-2018. Le 19 septembre 2018, les Sénateurs ont vendu les droits de dénomination de l'installation, qui s'appelle désormais le CAA Arena.

Le monument sera érigé en 2022 en hommage aux efforts des membres du personnel de manœuvre de Belleville qui ont conçu et concrétisé la vision de construire le Yardmen Arena, où des sportifs s'adonnent aux sports sur glace depuis des générations.

Niveaux de dons – Monument en hommage au personnel de manœuvre du CN

Tous les dons paraîtront dans le site Web de Belleville et seront inclus dans notre campagne de marketing.

Les noms des personnes ayant versé des dons supérieurs à 10 000 \$ seront inscrits sur une plaque murale près du monument. Vous pouvez faire un don anonymement ou à titre d'héritage à la mémoire ou en l'honneur d'un membre de votre famille.

Le formulaire permettant de faire un don en ligne à l'aide d'une carte de crédit se trouve à l'adresse :

<https://forms.belleville.ca/Finance/Live-Forms/Yardmen-CN-Monument>

Les dons peuvent aussi être faits en personne ou par chèque adressé à :

Hôtel de ville
169 Front Street
Belleville (Ontario) K8N 2Y8

De 20 \$ à 1 000 \$

De 1 000 \$ à 5 000 \$

De 5 000 \$ à 25 000 \$

De 25 000 \$ à 50 000 \$

De 50 000 \$ à 100 000 \$



Veillez libeller vos chèques à l'ordre de la *Ville de Belleville* en indiquant comme objet : *Monument en hommage au personnel de manœuvre du CN.*

Des reçus aux fins de l'impôt seront remis pour tous les dons.

Adresse de retour :

Bruce Peacock
51, chemin Weyburn
Moncton (N.-B.) E1A 5M5

Formulaire d'adhésion

Veuillez accepter ma demande d'adhésion à l'Association des retraités du CN. Je comprends que la cotisation annuelle s'élève à 12 \$ et que je peux la payer par retenue à la source de 1 \$ par mois.

Nom : _____

NOM

PRÉNOM

Matricule : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Courriel : _____

Signature : _____ Date : _____

À quelle association ou à quel conseil local désirez-vous adhérer?

Veuillez envoyer votre demande à l'adresse suivante :
Conseil national des associations de retraités du CN Inc.
Bruce Peacock, trésorier
51, chemin Weyburn
Moncton (N.-B.)
E1A 5M5

Ou envoyez un courriel à :
peacock1942@gmail.com



N'hésitez pas à consulter notre site Web à www.cnpensioners.org/Home.cfm?language=fr

Nota : Pour toutes les questions reliées à vos prestations de retraite – changement d'adresse, changement d'état matrimonial, demandes de renseignements sur le régime et autres –, veuillez appeler **l'Administration des régimes de retraite et des avantages sociaux du CN**, au numéro sans frais d'aide aux bénéficiaires de rente du CN : 1 800 361-0739. Ayez votre matricule à portée de la main.

